Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260327-2026_14-DE

COTES D'ARMOR

-:-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 MARS 2026

Date de convocation : 23 mars 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Madame Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, GOUBIN Xavier, LEVRIER Isabelle, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, JULIEN Sandra, GILET Philippe, TREGUIER Cécile, BELOEIL Joël, PECHARD Marinelle, LE TIEC Michel, CRESCENCE Cyndia.

Était absente : TRÉGUIER Cécile (pouvoir donné à Martine OURVOUAI).

Secrétaire de séance : BELOEIL Joël.

2026-14-SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SDE22, publiés par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,
Vu le nombre de délégués à designer par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE, comme :

- *Délégué titulaire : BELOEIL Joël.*
- *Délégué suppléant : GOUBIN Xavier.*

AUTORISE Madame le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

MAIRIE DE PLUSSULIEN (Côtes d'Armor)